



" La MÉDICALISATION des problèmes sociaux, c'est quoi ? "

Des services axés sur une approche biomédicale - donc à travers la lunette d'un malade à guérir - face à tous les enjeux de santé mentale, peu importe la situation de la personne ou le contexte qui l'entoure.

C'est aussi d'apposer des diagnostics - très souvent assortis d'une médication - pour des choses qui ne sont pas médicales.



Exemple : la souffrance, l'adolescence, le deuil, la peine d'amour, la timidité, le besoin de bouger, les impacts de vivre de la violence ou dans la pauvreté, etc.

Lutter contre la médicalisation des problèmes sociaux, ne veut pas dire être contre la médication, les diagnostics, ou les suivis médicaux. En gros :



On critique qu'ils sont donnés rapidement, souvent sans choix, explications, alternatives ou suivis



On déplore qu'en se concentrant sur gérer/guérir le mal-être d'un individu, on ne travaille pas à améliorer son contexte, son environnement et notre société



On demande que de vraies conversations et réflexions soient tenues AVEC les gens concernés par les enjeux pour mener à des changements adaptés, efficaces et nécessaires



MOUVEMENT
Jeunes
et **santé**
mentale

Le Mouvement Jeunes et santé mentale s'adresse aux personnes de tous âges qui s'intéressent à la santé mentale des jeunes et qui désirent lutter contre la médicalisation des problèmes sociaux des jeunes et ses effets.

Depuis notre création, la parole des jeunes est au cœur de toutes nos prises de décisions et actions, qui s'articulent actuellement autour de 4 revendications choisies et confirmées comme prioritaires lors de rencontres regroupant des jeunes de partout au Québec.



4 REVENDICATIONS

Nous militons pour :

- 1)** " Des services faciles d'accès, variés et pour tout le monde ! "
Que tous les jeunes et leurs proches aient accès gratuitement à des services d'aide et de soutien psychosociaux et alternatifs à la médication psychiatrique et que l'accès à ces services ne soit pas conditionnel à un diagnostic en santé mentale.
- 2)** " Tes expériences, ton savoir et ta parole sont la priorité "
Que l'expertise des jeunes soit reconnue par leur participation égalitaire sur toutes questions qui les concernent, notamment dans l'élaboration, la mise en œuvre, et l'évaluation des politiques et plans d'action !
- 3)** " Tu as des droits, ils doivent être respectés "
Que l'exercice du droit à l'information, du droit à la participation au traitement, du droit à l'accompagnement et du droit au consentement aux soins libre et éclairé soit respecté et garanti pour tous les traitements liés à la santé mentale.
- 4)** " C'est des enjeux tellement complexes que pour bien changer les choses, il faut consulter le Québec "
Que le gouvernement mette immédiatement en place une commission parlementaire nationale sur la médicalisation des problèmes sociaux des jeunes, axée sur la parole, le vécu et le savoir expérientiel des jeunes concernés par les enjeux de santé mentale.

**NOUS AVONS
BESOIN DE TOI
POUR FAIRE
CHANGER
LES CHOSES!**

Voici trois manières pour nous offrir ton soutien et/ou pour te joindre au Mouvement :

Abonne-toi @
à nos réseaux (FB, IG, TikTok)

Signe notre déclaration commune 

Joins toi à un comité de travail et notre liste de militants.es 
pontactuels.elles

Pour nous joindre :
info@mouvementjeunessm.com
www.mouvementjeunessm.com

